Epreuve orale d’histoire-géographie

Le 7 avril 2014

Notice d’information à l’attention des candidats individuels inscrits à un CAP

Conformément au bulletin officiel de l’éducation nationale n° 29 du 17 juillet 2003 (définition de l’épreuve) au bulletin officiel n° 8 du 25 février 2010 (nouveaux programmes HG) et du BO spécial N° 6 du 25 juin 2015(programme Enseignement moral et civique) dans lequel est précisé que l’enseignement moral et civique se substitue à l’éducation civique, nous vous rappelons les modalités d’organisation de l’épreuve orale d’histoire géographie :

« Le candidat se présente à l’épreuve avec deux dossiers qu’il a préalablement constitués, l’un à dominante histoire, l’autre à dominante géographie, comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes……). Un de ces documents peut comporter une dimension civique en lien avec ce nouveau programme d’enseignement moral et civique. Ces dossiers, d’un maximum de trois pages chacun, se réfèrent aux sujets d’étude et aux situations du programme. Les documents sont accompagnés d’une brève analyse écrite en réponse à une problématique liée à la situation historique et géographique étudiée dans le dossier. L’examinateur choisit l’un des deux dossiers. (1) Le candidat présente oralement, pendant cinq minutes, le dossier retenu ; la présentation est suivie d’un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions ».

Remarque : le programme est précisé dans le BO n° 8 du 25 février 2010.

Ces textes peuvent être consultés sur INTERNET : http://www.education.gouv.fr/cid50636/mene0925419a.html

(1) Le candidat doit se présenter avec chacun des dossiers en double exemplaire

Quelques conseils pour la réalisation du dossier et la préparation de l’épreuve orale

⌦ La présentation des dossiers

Il est recommandé d’indiquer sur la page de garde du dossier :

- les nom et prénom du candidat,

- la date de la session,

- la discipline (histoire ou géographie),

- la partie du programme (sujet d’étude ou situation) concernée par le sujet choisi,

- un titre indiquant le sujet choisi,

- la problématique (question simple que se pose le candidat à propos du sujet choisi).

⌦ Le programme d’histoire-géographie

**Important :** Les dossiers présentent des situations historiques ou géographiques qui se rapportent

|  |
| --- |
| Programme d’histoire |
| Sujets d’étude | Situations |
| 1. Voyages et découvertes, XVIème-XVIIIème siècle | - Christophe Colomb et la découverte de l’Amérique- Le tour du monde de Bougainville- James Cook et l’exploration du Pacifique |
| 2. Être ouvrier en France du XIXème au XXIèmesiècle | - 1892, Jean Jaurès et la grève de Carmaux- 1936, les occupations d’usine- Être ouvrier à ….- Progrès techniques et transformation des conditions de travail dans un secteur de production |
| 3. La République en France | - Le droit de vote en France : évolution et débats- Le Président de la République sous la VèmeRépublique- République et laïcité : loi de 1905 |
| 4. Guerres et conflits en Europe au XXème siècle | - Verdun et la mémoire de la bataille : une prise deconscience européenne ?- Le génocide juif : un crime contre l’humanité- Un conflit localisé récent |

exclusivement aux sujets d’étude et situations du programme. La consultation d’un manuel scolaire de CAP peut s’avérer utile.

|  |
| --- |
| Programme de géographie |
| Sujets d’étude | Situations |
| 1. Le développement inégal | - Les inégalités face à la santé dans le monde- Les inégalités dans l’accès à l’eau- Les inégalités socio-spatiales dans une grande agglomération |
| 2. Nourrir les hommes | - L’inde : plus d’un milliard d’hommes à nourrir- L’agro-business aux États-Unis- La sécurité alimentaire en Afrique sub-saharienne |
| 3. Les sociétés face aux risques | - Un risque naturel dans un DOM-ROM ou en métropole- Le couloir de la chimie au sud de Lyon- Les inondations au Bengladesh |
| 4. Mondialisation et diversité culturelle | - Le cinéma américain- Les goûts alimentaires- Les langues |

⌦ Exemples de sujet de dossier sur une situation historique ou géographique

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Discipline | Histoire | Géographie |
| Sujet d’étude ou situation | La République en France | Les sociétés face aux risques |
| Titre | Le vote des femmes en France | Les catastrophes naturelles |
| Problématique | Comment les femmes ont-elles conquisle droit de vote ? | Peut-on se protéger contre lescatastrophes naturelles ? |

⌦ Les documents

Le nombre des documents qui servent de supports à l’analyse du sujet choisi par le candidat est limité

à 4.

Un document est soit 1 texte, soit 1 photographie, soit 1 carte… Ce n’est pas un texte accompagné de photographie, un ensemble de cartes ou de photographies, ni une page entière de site internet.

Le candidat devra indiquer, pour chaque document, les références de l’ouvrage (ou du site internet)

dans lequel le document a été prélevé (titre, auteur, date de publication…).

⌦ La présentation orale du dossier

**Important :** Ce n’est pas le dossier qui est évalué mais l’analyse que fait le candidat d’une situation historique ou géographique présentée dans le dossier. Pour conduire son exposé, le candidat s’appuie sur le dossier qu’il a constitué et sur la brève analyse qu’il a préparée.

⌦ Les critères qui permettent d’évaluer la qualité d’une prestation orale

Pour analyser la situation historique ou géographique, le candidat doit :

* lors de l’exposé :

• présenter la question du dossier (problématique),

• justifier le choix des documents et en extraire les informations pertinentes par rapport à cette question,

• répondre à la question posée en s’appuyant sur les documents et en apportant des connaissances.

* lors de l’entretien :

• écouter les questions et y répondre de façon pertinente,

• justifier ses choix et ses affirmations.

* lors de l’ensemble de l’épreuve :

• utiliser un vocabulaire historique ou géographique,

• mobiliser des connaissances disciplinaires,

• montrer sa compréhension générale de la situation historique ou géographique.